



INSCRIPTIONS 2023 centre aéré AVRIL

Horaires : 8h30 à 17h30

Les inscriptions se feront uniquement en mairie tous les jours de 8h30 à 11h30.

Votre dossier doit comporter :

- Fiche d'inscription
- Fiche sanitaire valable 3 ans
- Paiement

- Les inscriptions pour le centre de loisirs devront être appuyées de ce document. Il faut retourner cette feuille avant le **31/03/2023** en mairie auprès du coordinateur jeunesse, Fabrice FUCHS avec le règlement et la fiche sanitaire.

*RAPPEL :

- Dans le cas où un enfant serait absent pour raison de santé, un certificat médical sera obligatoire pour obtenir un avoir.

KOH-LANTA

ESCAPE GAMES



MULTISPORTS

CHASSE AUX TRESORS

ACTIVITES MANUELLES

<input type="checkbox"/>	Forfait 4 jours du 17 au 21 Avril 2023	Quotient familial < 600	Quotient familial > 600
	Tarif subventionné par la commune	85 €	95 €
<input type="checkbox"/>		Quotient familial < 600	Quotient familial > 600
<input type="checkbox"/>		Quotient familial < 600	Quotient familial > 600

• Je soussigné(e)
 Téléphone.....responsable légal du ou des mineur(s) :



• NOMPRENOMÂge

• NOMPRENOMÂge

• NOMPRENOMÂge

• **Montant à régler**

• **Enfant 1 :** Tarif =€

• **Enfant 2 :** Tarif =€

• **Enfant 3 :** Tarif =€

TOTAL :€ **Chèque à l'ordre du trésor public**

• Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'accueil de loisirs et m'engage à respecter l'ensemble de ses dispositions.

• J'autorise la mairie de Saint Marc Jaumegarde à consulter mon dossier sur le site web CAF, afin de prendre connaissance de mon quotient familial. Pour les familles ne dépendant pas du régime général (CAF et régimes assimilés) il sera demandé le dernier avis d'imposition pour permettre d'établir le quotient et ainsi définir la tarification.

Date :

Signature:

Observations :

• Directeur du centre FUCHS Fabrice : 07.61.75.70.17 / 04.42.24.99.99

• Mail : sportetjeunesse@saint-marc-jaumegarde.fr